



**BURKINA FASO**  
**MINISTRE DE LA CULTURE,**  
**DES ARTS ET DU TOURISME**



**Consultation nationale multipartite dans le  
cadre de l'élaboration du 3<sup>e</sup> rapport  
quadriennal périodique du Burkina Faso  
sur la Convention de 2005 de l'UNESCO**

**TERMES DE REFERENCE**

**Décembre 2019**

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, il est attendu de chaque pays l'élaboration d'un Rapport Périodique Quadriennal (RPQ).

L'élaboration de ce rapport consiste à collecter et à partager des informations, des données, des statistiques et des bonnes pratiques sur les politiques et mesures contribuant à mettre en œuvre ladite Convention. Le Burkina Faso a déjà soumis deux (02) rapports périodiques quadriennaux qui constituent un gage de son respect des engagements de l'UNESCO sur la convention de 2005. Le premier Rapport quadriennal périodique du Burkina Faso a été élaboré en avril 2013 et le second en avril 2017. Le troisième rapport périodique devant être élaboré et soumis à l'UNESCO au plus tard le 30 avril 2020.

C'est dans cette optique que s'inscrit cette Consultation nationale multipartite relative à l'élaboration du 3<sup>e</sup> Rapport Périodique Quadriennal (RPQ) du Burkina Faso sur la Convention 2005 de l'UNESCO.

## **II. OBJECTIFS DE LA FORMATION**

L'objectif global de cet atelier est de susciter l'adhésion des acteurs au processus d'élaboration du 3<sup>e</sup> Rapport Périodique Quadriennal (RPQ) du Burkina Faso relatif à la Convention 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

De façon spécifique, il s'agit de réunir des acteurs représentatifs du secteur de la culture afin de les informer sur la Convention et d'impliquer ainsi toutes les parties prenantes dans cette opération, en appui à l'équipe nationale qui sera chargée de la rédaction du rapport périodique.

## **III. RESULTATS ATTENDUS**

Les parties prenantes :

- sont imprégnées de la Convention de 2005, ses directives opérationnelles et de ses enjeux pour les Etats ;
- sont informées du Projet SIDA relatif au « Renforcement des capacités en matière d'établissement de rapports périodiques dans le cadre de la Convention de 2005 » ;
- sont informées des résultats et défis du 2<sup>e</sup> Rapport périodique quadriennal ainsi que le processus de déroulement du 3<sup>e</sup> Rapport ;

- connaissent les attentes de l'équipe nationale en ce qui concerne la collecte de données auprès des parties prenantes en vue de l'élaboration du 3<sup>e</sup> rapport périodique quadriennal.

#### **IV. PERIODE ET CALENDRIER DE TRAVAIL**

La rencontre aura lieu à **Ouagadougou, le jeudi 09 janvier 2020** dans la **salle de conférence de la Mairie Centrale de Ouagadougou** suivant le programme de travail ci-dessous.

## Programme de travail

HEURES	ETAPES	INTERVENANT(S)
08H00-08H30	Mise en place terminée des membres de l'Equipe nationale	Equipe DGESS & CERAV
08H30-08H45	Mise en place terminée des invités et des experts	Equipe DGESS & CERAV
08H45-09H00	Arrivée des officiels et début de la Cérémonie	Equipe DGESS & CERAV
09H00-09H30	<b>Discours de lancement de la Consultation nationale multipartite</b>	Intervenants/Protocole du MCAT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mot de bienvenue de M. le Maire de la Commune de Ouagadougou</li> <li>➤ Message de bienveillance de l'UNESCO</li> <li>➤ Allocution du représentant de l'Ambassade de la Suède au Burkina Faso</li> <li>➤ Discours de lancement du processus par le Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme</li> </ul>	
09H30-09H35	➤ Prestation musicale	Maître de cérémonie du MCAT
09H35-09H45	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Remise des attestations à l'équipe nationale</li> <li>➤ Photo de famille</li> </ul>	DCPM
09H45-10H00	<b>Pause-café -Fin de la cérémonie</b>	Equipe DGESS & CERAV
10H00-11H30	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présentation de la Convention de 2005, de ses directives opérationnelles et de ses enjeux pour les Etats</li> <li>➤ Présentation du Projet SIDA : « Renforcement des capacités en matière d'établissement de rapports périodiques dans le cadre de la Convention de 2005 »</li> </ul>	Présentation : <b>Désiré OUEDRAOGO</b>
11H30-12H00	➤ Echanges	Modérateur : <b>Michel SABA</b>
12H00-13H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présentation des rapports périodiques quadriennaux (RPQ) et du rôle des parties prenantes dans le processus de leur élaboration et de leur validation</li> <li>➤ Expérience de l'élaboration du rapport 2017 du Burkina Faso (projection d'un film)</li> </ul>	Présentation : <b>M. Michel SABA</b>
13H00-13H30	➤ Echanges autour des rapports périodiques	Modérateur : <b>M. Sidi TRAORE</b>
13H30-13H45	➤ Synthèse des travaux et clôture de la séance de consultation multipartite	<b>Dr Lassina SIMPORE</b>

## **V. PARTICIPANTS**

L'atelier regroupera les parties prenantes de la mise en œuvre de la Convention de 2005 au niveau nationale ainsi que les partenaires au développement. Il s'agit notamment :

- des représentants des ministères et institutions publiques concernés ;
- des directions régionales de la culture ;
- des ambassades et chefs de mission diplomatiques au Burkina Faso ;
- de la Coordination du Système des Nations Unies ;
- de la Commission nationale pour l'UNESCO ;
- du secteur privé (Chambre de commerce et entrepreneurs privés de la culture)
- des Organisations de la Société Civile (OSC) culturelle ;
- des collectivités territoriales.